
Adresse de la société populaire de Marsolan (Gers), lors de la séance du 28 fructidor an II (14 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Marsolan (Gers), lors de la séance du 28 fructidor an II (14 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 153;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15977_t1_0153_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

MARAYOUS, *président*, BOURSSIHAC,
Aubin MAYRAN, LARROQUE, MARRE, FABRE
ont signés.

b

[*La société montagnarde de Marsolan à la Convention nationale, s. d.*] (3)

Législateurs,

Des conspirateurs audacieux, des monstres nourris dans votre sein méritoient donc la perte de la liberté française. Comment pouvoient-ils se flatter qu'ils parviendroient à établir leur monstrueuse autorité sur les ruines de l'autorité légitime? Ignoroient-ils que des milliers de français étoient debout pour soutenir la représentation nationale, et qu'ils avoient fait le serment de vivre libre ou de mourir? ne savoient-ils pas que la hache de la loi venoit de frapper de grands conspirateurs qu'elle étoit sans cesse levée sur ceux qui seroient tentés de les imiter?

Grâces immortelles vous soient rendues, augustes représentans, dont le courage mâle et soutenu, dont l'énergie républicaine a préservé la République du déluge de maux qui alloit l'inonder! un consul de Rome mérita jadis le titre de père de la patrie pour avoir contribué à l'anéantissement d'une conjuration dont le but étoit de donner un maître à sa patrie. N'etes vous pas plus dignes que lui de ce titre, vous qui tant de fois avez sauvé notre patrie, qui travaillez avec tant d'ardeur à l'affermissement de notre liberté, qui vous exposez à tous les périls pour faire le bonheur du peuple? un nouveau Catilina siègeoit parmi vous, le Sénat français plus habile et plus prompt que celui de l'ancienne Rome l'a prévenu dans l'exécution de ses noirs projets. Sa mémoire et celle de ses complices sera dévouée à l'exécration des siècles. Qu'ils tremblent les ennemis de la France libre, qu'ils ne tentent plus surtout de détruire cette liberté que nous chérissons par la corruption de l'esprit public, le levier de l'opinion publique n'est-il pas dans les mains de nos législateurs? Il est trop pesant pour que quelques individus puissent espérer d'en changer à leur gré la direction; des hommes foibles pourront sans doute se laisser éblouir encore par le brillant de quelques réputations, mais la masse du peuple instruite par l'exemple du passé restera constamment attaché au centre du gouvernement. Il ne faut pas craindre qu'elle mette en balance quelques hommes et la patrie.

Législateurs, nous avons frémi d'horreur et d'indignation à la nouvelle des dangers que vous avez courus, nous aurions voulu être près de vous pour vous faire une égide de notre corps. Ce noble service a été rempli par nos frères de Paris tant de fois calomniés, et qui viennent d'ajouter un nouveau titre à ceux qu'ils avoient déjà acquis à l'estime publique.

Notre reconnaissance et celle de tous les bons français sera leur récompense.

Nous vous conjurons de rester inébranlables au poste ou la confiance du peuple vous a placés. Continuez de faire mouvoir les ressorts de ce gouvernement révolutionnaire, la consolation des bons et la terreur des méchants. C'est par lui que le sol de la France se déblaie des restes impurs des factions qui tour à tour l'ont agitée. C'est par lui que la victoire, compagne inséparable de vos armées, établit la gloire du nom français jusqu'aux extrémités du globe. Nous craindrions de perdre le fruit de six années de travaux et de peines, si vous n'insistiez pas sur les mesures les plus vigoureuses contre les ennemis du dedans et du dehors.

Vous avez décrété qu'à l'avenir il ne seroit plus fait de prisonnier anglais, ce décret a rempli de joie le cœur de tous ceux qui savent jusqu'à quel point ce peuple qui se glorifioit de surpasser les autres nations policées en philosophie et en humanité, a méconnu dans le cours de cette guerre, les principes de l'une et de l'autre. Nous laissons à votre sagesse le soin de décider si les mêmes mesures ne doivent pas être prises à l'égard des hordes barbares aux gages du tiran de Madrid. Le sang de nos frères que l'on dit avoir été égorgés en Espagne, après avoir gémi pendant longtemps dans les chaînes d'une dure captivité crie vengeance. Législateurs, parlez et nos braves défenseurs vont jurer de faire une guerre à mort à ces ennemis vils et sanguinaires. Leur barbarie, leur férocité les met au rang de ces animaux farouches que l'on doit faire disparaître de dessus la surface de la terre.

Augustes représentans, la société populaire de Marsolan na dans son sein que des sans-culottes qui ne savent pas faire de belles phrases, mais s'ils n'ont pas d'esprit, ils ont du moins un cœur, et quand ils vous jurent de ne jamais se séparer de vous, c'est leur cœur qui fait ce serment. Ils répètent avec enthousiasme, vive la République, Vive la Convention nationale! périssent les tyrans! périssent les traîtres!

DULUC, *président*,
EUDEVE, DAUGAZ, *secrétaires*.

c

[*La société populaire épurée de Martigues à la Convention nationale, le 21 thermidor an II*] (4)

Citoyens Représentants,

Au récit des événements extraordinaires qui ont illustré votre séance permanente du 9 au 10 thermidor, nos cœurs flottants entre la crainte et l'espérance ont enfin passé de l'horreur à la joie. Le génie de la liberté a encore une fois terrassé le monstre du despotisme. Convention tu triomphes et le peuple avec toi.

(3) C 320, pl. 1319, p. 14.

(4) C 320, pl. 1319, p. 11.